

Professeur Y. Englert

Communiqué de presse



18 mai 2017

Stabilisation des pratiques obstétricales dans les maternités bruxelloises et wallonnes

Le Centre d'épidémiologie périnatale (CEpiP) publie ses rapports sur les données de naissances ayant eu lieu à Bruxelles et en Wallonie au cours de l'année 2015. La proportion d'induction diminue depuis 2009 dans les maternités wallonnes et se stabilise depuis 2012 dans les maternités bruxelloises. La proportion de césarienne est stable dans les maternités des deux Régions. Par ailleurs, la proportion de mères souffrant de surpoids ou d'obésité continue à augmenter dans les deux Régions.

Quelques constats:

Diminution des naissances en Wallonie et stabilisation à Bruxelles

Le nombre de naissances continue à diminuer en Wallonie atteignant 36 418 naissances en 2015. Le nombre de naissances ayant eu lieu sur le territoire bruxellois est stable depuis 6 ans (24 549 en 2015).

L'âge moyen des mères continue à augmenter

L'âge moyen des femmes qui accouchent à Bruxelles continuent à augmenter passant de 30,7 ans à 31,5 ans de 2009 à 2015. Le constat est identique en Wallonie avec un âge moyen qui passe de 29,4 ans à 30,0 ans.

Les femmes en surpoids ou obèses en début de grossesse toujours plus nombreuses

La proportion de femmes souffrant de surpoids ou d'obésité en début de grossesse continue à augmenter passant de 33,9 % à 37,7 % en Wallonie et de 31,8 % à 35,9 % à Bruxelles (figure 1).

Les proportions des pratiques obstétricales se stabilisent

La proportion d'induction diminue dans les maternités wallonnes passant de 33,3 % en 2009 à 31,6 % en 2015 et est stable depuis 2012 dans les maternités bruxelloises avec 29,1 % en 2015 (figure 2). En Wallonie et à Bruxelles, la proportion de césarienne est stable avec respectivement 21,5 % et 20,0 % en 2015 (figure 3). Quant à la proportion d'épisiotomie, elle diminue dans les maternités des deux régions passant de 31,2 % en 2009 à 24,7 % en 2015 à Bruxelles et de 38,2 % à 28,7 % en Wallonie. Ces constats de stabilisation voire de diminution des proportions des pratiques obstétricales sont à encourager auprès des professionnels de la santé sachant qu'il existe encore de grandes variations dans les proportions entre les Régions mais également entre les maternités.

Ces rapports sont basés sur les données officielles des certificats des naissances ayant eu lieu à Bruxelles et en Wallonie. La collecte, le traitement et l'analyse de celles-ci sont confiés au CEpiP par l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale et l'Agence pour une Vie de Qualité.











Virginie Van Leeuw Programme Périnatalité – CEpiP asbl Tél: +32 2 555 60 30

E-mail: virginie.vanleeuw@cepip.be

Campus Erasme-bâtiment A Route de Lennik, 808 BP 597 B-1070 Bruxelles

Web: http://www.cepip.be





